

FICHE ACTION 2

Accompagner les collectivités pour l'accueil des petits groupes de Voyageurs

Constat général

Le « petit passage » ainsi que les stationnements irréguliers ont diminué dans le Puy-de-Dôme avec la mise en place des aires d'accueil. Parmi les situations repérées apparaît une réelle diversité et la nécessité d'opérer des distinctions formelles entre les groupes, les lieux, les circonstances.

Plusieurs collectivités expriment des difficultés dans la gestion de l'accueil de ces petits groupes.

Objectifs généraux

Le schéma départemental propose un accompagnement des collectivités en matière d'accueil et de gestion des petits groupes de Voyageurs lors de stationnements spontanés, résiduels et ponctuels.

Il vise ainsi à créer des conditions d'accueil satisfaisantes et harmonisées à l'échelle du département :

- en offrant aux collectivités des outils permettant de solutionner des situations de stationnement irrégulier et de mieux appréhender l'accueil de ces groupes ;
- en offrant aux Gens du Voyage les possibilités de satisfaire à des aspirations de stationnement ponctuel sur un territoire en leur réservant de meilleures conditions d'accueil dans un cadre formalisé.

Objectifs opérationnels

- Identifier les stationnements irréguliers ;
- Prévenir les stationnements irréguliers ;
- Se doter d'un cadre conventionnel pour l'accueil des groupes ;
- Envisager un cadre de médiation avec l'appui de l'AGSGV63.

Modalités de mise en œuvre	<ul style="list-style-type: none">- Inciter les communes à informer l'AGSGV du passage des petits groupes sur leur territoire afin de repérer la nature des groupes, la fréquence des passages, les besoins ou attentes exprimée... ;- Former et accompagner les élus et techniciens des collectivités concernées sur la réglementation qui régit les stationnements et les installations de caravanes sur le territoire communal ;- Elaborer un guide du stationnement des Gens du Voyage dans le département du Puy-de-Dôme portant sur la réglementation, les conditions d'accueil, la médiation ;- Appliquer à l'accueil de ces groupes une convention précaire de mise à disposition d'un terrain.
Pilote	Préfecture
Partenariat	AGSGV 63 – Communes concernées – Conseil général – Education Nationale – Services sociaux spécialisés – Police et Gendarmerie – Associations...
Destinataires	Communes du Puy-de-Dôme – Gens du Voyage
Calendrier- Durée de l'action	Elaboration du guide dans la première année suivant l'adoption du schéma Sur la durée du schéma

Evaluation

Fréquence et durée des stationnements – Rédaction du guide –
Nombre d'informations transmises à l'AGSGV63. Nombre de conven-
tions de mise à disposition signées au prorata des stationnements
signalés - Evolution du contentieux et du nombre de médiation mises
en place....